

Délégation "Pôle de réflexion sur le sport"

2 juin 09

Contribution de Daniel OLLIVIER

Le rôle de Nantes métropole dans le développement des clubs sportifs de haut niveau

La situation actuelle du FC Nantes inquiète les citoyens et contribuables de Nantes Métropole tant sur le plan sportif que dans le rôle que le club peut jouer, aujourd'hui, comme vecteur d'image et d'identité de Nantes Métropole.

Cette contribution vise à mettre en relief l'importance de réfléchir sur le rôle des institutionnels dans un contexte de crise où les démarches de régulation font défaut.

Une préoccupation bien légitime du Conseil de développement de Nantes Métropole est de proposer des pistes d'action innovantes pour accroître le développement et l'attractivité de notre communauté de communes.

Il n'échappe à aucun observateur que la gestion chaotique du FC Nantes et les manifestations organisées par une partie de ses supporters pour critiquer le fonctionnement du club occupent plus largement aujourd'hui l'espace médiatique que la mise en valeur des Floralies ou celle d'Estuaire 2009.

Nous pouvons être critiques sur le fait que le sport professionnel - et principalement le football - représente de tels enjeux financiers. Considérer indécent dans un contexte économique difficile de se préoccuper de l'avenir d'un club sportif alors que le rythme des fermetures d'usine s'accélère.

Notre propos n'est pas ici de disséquer les raisons du naufrage du club que nous sommes en train de vivre un peu plus chaque jour... sachant qu'il est clair que les résultats sportifs ne représentent que la face apparente de l'iceberg.

Nous laisserons la responsabilité du diagnostic aux experts mais aussi à ceux qui se sentent une légitimité pour le faire. Nous noterons à ce sujet le contre-pouvoir que veulent dorénavant jouer dans ce débat les clubs de supporters.

C'est d'ailleurs un phénomène nouveau qui peut paraître inquiétant lorsqu'on constate les violences qu'il génère au nom d'une passion qui est souvent mauvaise conseillère.

Le FC Nantes fait partie du patrimoine. C'est un argument que nous pouvons et devons entendre.

Le fait de pouvoir mobiliser des audiences de plus de 30 000 spectateurs par match a peu d'équivalence en France. Le public nantais montre depuis plusieurs années sa fidélité. Reconnaissons une certaine fierté dans les statistiques de ces dernières années : Bordeaux dont le club vient d'être récemment sacré champion de France de Ligue 1 ne dispose pas du même potentiel.

Certes, le mécontentement des supporters s'explique en premier lieu par les résultats, la médiocrité du jeu proposé par les joueurs sur le terrain, voire les propos tenus en dehors.

Mais nous savons tous qu'il concerne aussi principalement le management de son président - Waldemar Kita – dont l'ambition affichée était de redonner à ce club la place qui était préalablement la sienne.

En quelques mois, certains supporters estiment qu'il est parvenu à remettre en cause l'identité, les structures et le capital humain. Nous savons que la conduite du changement est un exercice difficile mais la question que posent aujourd'hui les supporters du FC Nantes et notamment ceux de la Brigade Loire... c'est celle du contre-pouvoir.

Il y a 2 ans, on se souvient qu'ils avaient obtenu la vente du club par Serge Dassault pour manque d'implication et de projet sportif. Celui-ci avait fait l'acquisition du club dans un package financier suite au rachat de Soc Presse (Presse Océan).

En début d'année, ils s'élevaient contre l'augmentation jugée excessive des abonnements et obtenaient une réponse favorable à leur requête après négociation avec la direction du club.

Plusieurs événements illustrèrent une rupture de plus en plus grande entre la direction des clubs et les supporters.

Samedi 30 mai, ils appelaient à une manifestation pacifique pour demander le départ du président jugé responsable et coupable de la situation. Inutile de rappeler les violences constatées dans le stade puis en centre ville à l'issue d'une rencontre qui n'avait plus aucun enjeu sportif.

Evidemment, notre position est de condamner les agissements de violence qui nuisent fortement à l'avenir du club mais aussi de nous interroger sur l'absence de régulations pour assurer une communication sereine entre les acteurs concernés et favoriser la démocratie locale.

La question n'est pas de remettre en cause le statut d'un club professionnel sous prétexte qu'il fait partie du patrimoine de la ville mais de savoir si un tel club puisse fonctionner sans contre-pouvoir.

Dans le budget du club, l'apport des abonnements et des entrées au stade ne représente que 20 à 25 % mais c'est le socle populaire qui fait la réussite du club et favorise le sponsoring.

Quelle conséquence pourrait entraîner sur le financement du club le boycott des abonnements pour l'année prochaine ?...

Nous le voyons bien les principaux sponsors sont circonspects.

Certains s'interrogent pour savoir s'ils poursuivront l'aventure la saison prochaine en Ligue 2, d'autres annoncent dès à présent une participation réduite au minimum de moitié.

A ce titre, Daniel Augereau (Groupe Synergie) rappelle son attachement au club dont il est sponsor depuis 37 ans mais annonce qu'il attend dorénavant un geste du maire.

Waldemar Kita justifie sa légitimité au sein du Club en rappelant son investissement financier mais il reste toujours aussi peu loquace sur ses orientations à venir et les leçons qu'ils tirent de la situation actuelle.

Dans un tel contexte, quel rôle peut jouer Nantes Métropole ?...

La fragilité des clubs de haut niveau apparaît nettement à travers l'actualité du FC Nantes mais que faut il penser de la situation des autres clubs d'élite que sont l'Hermine ou le HBC Nantes. Le dépôt de bilan du SNUC Ruby reste dans nos mémoires.

Evidemment, la question ne consiste pas à faire de l'ingérence dans des clubs qui doivent avoir leur autonomie de fonctionnement mais bien de réfléchir à la manière d'organiser un environnement qui évite certaines dérives.

Les clubs de haut niveau sont aidés par des subventions. Ils ont à ce titre des comptes à rendre aux contribuables.

Le Conseil de développement de Nantes Métropole ne pourrait-il pas considérer comme vital et urgent de réfléchir sur les modalités d'affectation des subventions et les contreparties à en attendre.